

Place du Marché, 2 - 4000 Liège

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 AOÛT 2015

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h45'.

36 membres sont présents: MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Corinne WEGIMONT, MM. Pierre GILISSEN, Jean Pierre HUPKENS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Roland LEONARD, Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, MM. Mehmet AYDOGDU, Michel PETERS, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, François SCHREUER, Jacques MARNEFFE, Guiseppe MANIGLIA, Mme Sarah SCHLITZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, M. Jean-Paul BONJEAN, Mme Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET et M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

13 membres sont absents: MM. Jean-Pierre GOFFIN, Jean-Géry GODEAUX, Gilles FORET, Jean-Claude MARCOURT, Hassan BOUSETTA, Michel FAWAY, Mme Audrey NEUPREZ, M. Quentin le BUSSY, Mme Caroline SAAL dont 4 sont excusés à savoir: M. Claude EMONTS, Mmes Christine DEFRAIGNE, Fatima SHABAN et Véronique DE KEYSER.

LE CONSEIL:

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SEANCE PUBLIQUE

INTERPELLATIONS

Entend une interpellation de Mme Élisabeth FRAIPONT intitulée « La Belgitude liégeoise oubliée !» à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(M. Hassan BOUSETTA entre en séance : 37 présents).

Entend une interpellation de M. Michel PETERS intitulée « Hôpital du Mont Légia : un chantier à rendre fou les riverains» à laquelle répond M. le BOURMESTRE.

(M. Michel FAWAY entre en séance : 38 présents).

Entend une interpellation de Mmes Christine DEFRAIGNE et Diana NIKOLIC intitulée « L'avenir du tram et de la mobilité à Liège» à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Raoul HEDEBOUW intitulée « Ne vendez pas le bâtiment du centre audiovisuel de Liège !».

(Mme Audrey NEUPREZ entre en séance : 39 présents).

Entend une interpellation de M. Daniel WATHELET intitulée « Avenir du Centre Audiovisuel Liège ASBL. ».

M. Michel FIRKET répond aux deux interpellations.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « L'occupation des sans-papiers de Sclessin peut-elle désormais compter sur un soutien plus actif des autorités communales ? à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(M. Quentin le BUSSY entre en séance : 40 présents).

Entend une interpellation de Mme Bénédicte HEINDRICHS intitulée « Avenir de l'école de la Boverie» à laquelle répond MM. Roland LEONARD et Pierre STASSART.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « Adoption d'un règlement obligeant l'indication des montants des loyers et des charges dans les annonces » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Fabrice DREZE intitulée « La ville de Liège est-elle proactive sur la thématique de l'autisme ?» à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une interpellation de M. Benoît DREZE intitulée « La salle de guindailles» à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation citoyenne de M. Serge SCHOONBROODT intitulée « Amélioration du quartier Sainte-Marguerite » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(MM. Gilles FORET et Jean-Claude MARCOURT entrent en séance : 42 présents).

Acquisition de 165 sous-pulls de maintien de l'ordre destinés aux membres opérationnels de la Zone de police par le biais du marché DGS/DSA 2011 R3 233 lancé par la Police fédérale au profit de la police intégrée structurée à deux niveaux.

2.

Acquisition de 200 cagoules de maintien de l'ordre destinées aux membres opérationnels de la Zone de police par le biais du marché DGS/DSA 2011 R3 442 lancé par la Police fédérale au profit de la police intégrée structurée à deux niveaux.

3.

Approbation des travaux modificatifs et supplémentaires à apporter au projet de travaux de remplacement des sanitaires et des décharges de l'Hôtel de Police - octroi à l'adjudicataire d'un délai d'exécution complémentaire de 10 jours ouvrables pour la réalisation de ces travaux supplémentaires.

<u>4.</u>

Acquisition, par le biais du marché public FORCMS-VV-076 (lot 2) lancé par le Service Public Fédéral Personnel et Organisation, ouvert aux zones de police, ayant pour objet l'acquisition de véhicules anonymes de type monovolume et se terminant le 31 juillet 2018, de l'option peinture métallisée pour l'OPEL ZAFIRA COSMO faisant partie intégrante des options du marché précité pour la Zone de police.

<u>5.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « Fédémot Fédération des Motocyclistes de Belgique » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>6.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité portant sur l'acquisition de deux caméras mobiles en vue de leur intégration dans le réseau CCTV de la Zone de police, en ce compris un contrat de maintenance omnium d'une durée de 4 ans et une formation pour 8 personnes sur le software - adoption du cahier spécial des charges.

La délibération est adoptée par 40 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

<u>7.</u>

Passation d'un marché par voie d'appel d'offres ouvert en vue de l'acquisition d'une solution de virtualisation des serveurs ISLP et d'accès à distance sécurisé via 3G/4G en ce compris sur contrat de maintenance d'une durée de 3 ans pour la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des prestataires de services.

<u>8.</u>

Passation d'un marché en 2 lots par procédure négociée sans publicité en vue de procéder à l'acquisition de 8 systèmes de rétention d'armes longues pour combi T5 de la Zone de police (lot 1) et de 50 systèmes amovibles de rétention d'armes longues pour les véhicules voyageurs de la Zone de police (lot 2) - adoption du cahier des charges.

Passation d'un marché par procédure négociée sur simple facture acceptée en vue de l'aménagement d'un T5 pour la Zone de police.

10.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de la réalisation de travaux d'électricité et de mise en conformité de l'Hôtel de police de Liège, à savoir l'installation d'un parafoudre et la mise en conformité des tableaux électriques de l'Hôtel de police - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché.

<u>11.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "ASBL 5277 - Police locale de Liège" pour l'année 2015.

(MM. Jean-Pierre GOFFIN, Jean-Géry GODEAUX et Mme Caroline SAAL entrent en séance : 45 présents).

12.

Adoption du règlement de police relatif aux terrasses relevant du domaine public. La délibération est adoptée par 43 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

13.

Modification du Règlement général de police et de gestion patrimoniale du 15 décembre 1997 relatif à l'occupation de la voie publique.

14.

Ratification de la décision du Collège d'approuver le Protocole d'accord relatif aux sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes commises par les majeurs et les mineurs à partir de 16 ans.

La délibération est adoptée par 42 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention.

<u>15.</u>

Coordination du règlement relatif au plan déterminant les zones de stationnement réservé aux riverains.

<u>16.</u>

Création d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite rue de la Province à hauteur des immeubles sis n° 17 à 19.

<u>17.</u>

Modification du règlement relatif au plan déterminant les zones de stationnement réservé aux riverains rue Emile Gérard.

<u>18.</u>

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite rue des Primevères à hauteur de l'immeuble sis n°54.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la fourniture de repas à destination du Collège.

20.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 octroyée à l'association "COMITE DE QUARTIER DU COEUR HISTORIQUE DE LIEGE".

21.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe opérateur pour l'année 2014 à l'association «OPERATION THERMOS LIEGE», pour l'organisation d'un abri de nuit et d'un service repas du 01/01 au 31/12/2014.

22.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe opérateur pour l'année 2014 au "CENTRE D'ACTIONS SOCIALES D'ANGLEUR ET ENVIRONS", pour l'organisation, à Angleur, d'un centre d'actions sociales.

23.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe opérateur pour l'année 2014 à l'« INTERCOMMUNALE DE SOINS SPÉCIALISÉS DE LIÈGE », pour l'organisation du Centre START - MASS du 01/01 au 31/12/2014.

<u>24.</u>

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe opérateur pour l'année 2014 à l'association « ABRI DE JOUR DE LIEGE », pour l'organisation d'une infrastructure d'accueil de jour du 01/01 au 31/12/2014.

<u> 25.</u>

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « ASBL SPORT ET SANTE / SPORT EN GEZONDHEID VZW » relative aux modalités de collaboration en vue de l'organisation d'activités destinées à promouvoir la pratique du sport auprès des personnes souhaitant s'initier au jogging durant les sessions printemps et automne 2015.

26.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « BRESSOUX SPORT CULTURE ASBL CENTRE SPORTIF LOCAL (CSL) » pour l'année 2015.

<u>27.</u>

Décision de concéder le droit de mettre en dépôt et d'exploiter, à la piscine d'Outremeuse, un distributeur automatique d'accessoires pour piscine à usage du public à dater du 29 septembre 2015 pour une durée de 48 mois - adoption du texte de la convention visant à régir ladite

concession.

28.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition et la mise en œuvre d'une solution informatique de gestion administrative de l'enseignement, hors fondamental, et la maintenance d'une durée de 24 mois y associée - adoption du cahier spécial des charges.

29.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, pour l'acquisition de terminaux de paiement fixes et la maintenance de ces terminaux, la location de terminaux de paiement mobiles ainsi que la mise à disposition d'un service de traitement des opérations de transfert électronique de paiement sur ces terminaux et sur la plateforme e-services de la Ville - adoption du cahier spécial des charges.

<u>30.</u>

Acquisition au cours de l'année 2015, de l'équipement informatique, dans le cadre de la convention passée avec la centrale d'achats et de marchés constituée par l'A.S.B.L. "GIAL", afin de compléter et partiellement renouveler le parc de PC, portables, imprimantes, écrans et tablettes nécessaires aux différents services administratifs et techniques de l'administration communale.

<u>31.</u>

Acquisition au cours de l'année 2015, du matériel réseau, dans le cadre de la convention passée avec la centrale d'achats constituée par l'A.S.B.L. "GIAL".

32.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité constaté sur facture acceptée relative à l'acquisition de 10 imprimantes à transfert thermique, compatibles avec le logiciel CASSIO version administration publique.

<u>33.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition du matériel nécessaire pour l'extension, en 2015, de la solution de virtualisation de serveurs, des services d'installation et de maintenance y afférents - adoption du cahier spécial des charges.

M. le BOURGMESTRE sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Adoption du texte de la convention entre la Ville de Liège et l'association « Les Manifestations Liégeoises » relative à l'organisation de la manifestation « La Nocturne des Coteaux de la Citadelle » du 3 octobre 2015 – octroi à l'association d'une subvention directe opérateur ainsi que d'une subvention indirecte opérateur relatives à l'organisation de la manifestation.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

34.

Approbation du texte de l'avenant n° 10 au contrat de gestion de l'ASBL « ANIMATION ET CRÉATIVITÉ ».

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église "Saint-Christophe" tel que soumis.

<u>36.</u>

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église "Saint-Remi" à Angleur tel que soumis.

<u>37.</u>

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Pierre » à Chênée tel que soumis.

38.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église "Sacré-Coeur et Notre-Dame de Lourdes" tel que rectifié.

<u>39.</u>

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église "Saint-Jean-Marie Vianney" à Chênée tel que soumis.

<u>40.</u>

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église "Notre Dame de la Visitation" à Grivegnée tel que rectifié.

41.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph» à Jupille - tel que soumis.

<u>42.</u>

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Rosaire » à Bressoux - tel que soumis.

<u>43.</u>

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph » à Rocourt tel que rectifié.

<u>44.</u>

Approbation compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Léon » à Rocourt tel que rectifié.

<u>45.</u>

Approbation du comptes 2014 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante « Liège-Marcellis » tel que rectifié.

<u>46.</u>

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-François de Sales » tel que rectifié.

<u>47.</u>

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Sainte-Walburge » tel que rectifié.

<u>48.</u>

Approbation de la 1ère modification budgétaire 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Amand » à Jupille telle que rectifiée.

49.

Approbation de la 1ère modification budgétaire 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Jacques » telle que rectifiée.

<u>50.</u>

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Jacques » tel que rectifié.

<u>51.</u>

Émission d'un avis favorable sur le compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Martin" à Ans tel que rectifié.

<u>52.</u>

Décision d'émettre un avis favorable sur le budget 2015 de la Fabrique d'église "Saint-Antoine et Sainte-Catherine".

53.

Décision d'émettre un avis favorable sur le budget 2015 de la Fabrique d'église « Notre-Dame des Lumières » à Glain tel que rectifié.

54.

Prorogation du délai d'analyse du budget 2016 de la Fabrique d'église «Sainte-Bernadette» sise rue Arthur Bris, 9 à 4031 LIEGE tel que soumis, jusqu'au 7 octobre 2015.

55.

Octroi de la garantie de la Ville de Liège envers la Banque TRIODOS relative au crédit accordé par celle-ci à l'Asbl CIAC.

56.

Financement alternatif pour le réaménagement du site dit "Théâtre de la Place" dans le cadre du plan « Sowafinal II »

<u>57.</u>

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église Sacré-Coeur d'Angleur tel que rectifié.

58.

Approbation du compte 2014 du Conseil d'administration de l'église protestante baptiste "Liège Amercoeur" - tel que rectifié.

<u>59.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux de conservation et restauration de la statue en bronze du Lieutenant-Général Bertrand, place Théodore Gobert à 4020 LIEGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges - engagements de la Ville à maintenir l'affectation touristique prévue dans la demande de subvention pendant un délai de 15 ans et à entretenir en bon état la réalisation subventionnée.

<u>60.</u>

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour les travaux de restauration des boiseries, des dorures et de la couverture de la potale de Notre-Dame de Mai sise place du Flot situé dans le quartier Saint-Marguerite à 4000 LIEGE - sollicitation des subsides.

<u>61.</u>

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour les travaux de conservation par enduisage du monument commémoratif d'entre-deux-guerres d'Oscar Berchmans situé à l'angle des rues Foidart et du Moulin à 4020 LIEGE - sollicitation des subsides.

<u>62.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « COMMUNE LIBRE DE SAINT-PHOLIEN-DES-PRES » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

63.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association «LA REPUBLIQUE LIBRE D'OUTRE-MEUSE ASBL» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

<u>64.</u>

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur 2 insertions d'1/4 de page dans le MAD du 31/7 et 14/8/13.

65.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur 2 insertions publicitaires dans "Le Soir EXPOSITIONS" des 1/8 et 14/8/12.

<u>66.</u>

Décision de louer le rez-de-chaussée sis rue du Lombard, 6/0003 à 4000 LIEGE cadastré 1ère division, section A n° 242D - adoption du texte de la convention de bail de droit commun relatif au rez-de-chaussée sis rue du Lombard, 6/0003 à 4000 LIEGE cadastré 1ère division, section A n°242D.

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte pour les travaux de rénovation et de régularisation urbanistique de l'immeuble sis rue des Bégards, 2 à 4000 Liège et occupé par le restaurant "Le Jardin des Bégards" - fixation des critères de sélection qualitative du marché - adoption du cahier spécial des charges.

68.

Cession d'une maison d'habitation et d'un entrepôt-garage sis rue de Hesbaye, 138 et rue Naniot, 1 à 4000 LIEGE.

La délibération est adoptée par 36 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions.

69.

Acquisition d'un immeuble de commerce et d'habitation rue Surlet, 37 à 4020 LIEGE. La délibération est adoptée par 34 voix pour, 0 voix contre et 11 abstentions.

70.

Mise en vente publique de deux immeubles sis rue Vivegnis 293-295.

La délibération est adoptée par 36 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée directe avec publicité concernant l'achat de vélos pour Vélocité (Service de location de vélos) – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

(Mme Bénédicte HEINDRICHS et M. François SCHREUER sortent de séance : 43 présents).

M. le BOURGMESTRE cède la présidence à M. L'Echevin FIRKET.

<u>71.</u>

Passation d'un marché pluriannuel par procédure négociée sans publicité en raison du faible montant, pour l'organisation de formations et d'examens visant l'obtention de permis de conduire BE, CE et C+CAP, à destination d'agents communaux - adoption du cahier spécial des charges.

72.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour la fourniture de tentes parasol pliantes accordéon et des contrepoids adaptés aux pieds de la structure.

73.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la S.A. "ORLAMONDE" sise rue Forgeur, 6 bte 042 à 4000 LIEGE relative à la mise à disposition d'emplacements de parking pour les agents du Guichet de l'Energie au parking Saint-Denis pour la période du 01/12/2015 au 30/11/2016.

La délibération est adoptée par 38 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "LIEGE - GESTION CENTRE-VILLE" dans le cadre du contrat de gestion.

75.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe opérateur à l'association "ASSOCIATION DES COMMERCANTS DES GUILLEMINS", sise rue des Guillemins 5 - 7 à 4000 LIEGE, relative au projet spécifique d'illuminations festives de fin d'année du 28/11/2014 au 04/01/2015.

76.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association "LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES" dans le cadre de la promotion de la Foire d'octobre du 03/10/2015 au 11/11/2015.

<u>77.</u>

Décision de confier la mission d'ouverture et de fermeture journalière du jardin public "Morinval 4 Tourettes" et du parc public "Sainte-Agathe" à l'A.S.B.L. communale "Liège - Gestion Centre-Ville", sise place Saint Lambert 45 - 47 à 4000 LIEGE - adoption du texte de la convention relative à ladite mission.

<u>78.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association «LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES» pour l'année 2015, dans le cadre du contrat de gestion.

79.

Accord sur le dixième avenant à la convention du 8 août 2003 passée avec la Société de Leasing, de Financement et d'Économies d'énergie (S.L.F.) " aujourd'hui dénommée "ECETIA INTERCOMMUNALE" relative à la mission de coordination des opérations immobilières dans le quartier des Guillemins.

<u>80.</u>

Modification du programme communal d'actions en matière de logements 2014-2016 et plus précisément la création par le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion de 15 logements d'insertion collectifs en lieu et place des 10 logements d'insertion initialement demandés.

<u>81.</u>

Décision de modifier unilatéralement la mission de service confiée à l'association momentanée "Alain Richard et Maximilien Cornet" pour la réalisation d'une passerelle cyclo-pédestre reliant la place Vivegnis aux Coteaux de la Citadelle - approbation des honoraires supplémentaires.

82.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE ».

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association «LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES» pour l'organisation du prix littéraire intitulé "Prix Paris – Liège" (attribution en 2016).

84.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "DEGRES/SEPT" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

85.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "LES NUITS DE SEPTEMBRE-FESTIVAL DE WALLONIE A LIEGE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>86.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "LA NOTE BLEUE ATELIER ARTISTIQUE "- exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

87.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « LA CIBLE » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

88.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "AMITIES FRANCAISES DE LIEGE" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

<u>89.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « FLAT » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

<u>90.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « COMMISSION HISTORIQUE DES QUARTIERS DE COINTE, SCLESSIN, FRAGNEE ET DU BOIS D'AVROY » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>91.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association «CROCH' ASBL» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association «ASBL MAISON DE LA POESIE JACQUES IZOARD » - exonère l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

<u>93.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "LES ASSOCIES" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

<u>94.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « TOGODO » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

95.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "CENTRE HENRI POUSSEUR. MUSIQUE ELECTRONIQUE/MUSIQUE MIXTE" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

96.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « L'AN VERT » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

<u>97.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de mobilier d'exposition avec conditionnement d'air d'occasion - adoption du cahier spécial des charges.

<u>98.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association «NOVINYO» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

99.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES BRESSOUX-DROIXHE - CJBD » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2011 à l'association "LES GRIGNOUX".

101.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2012 à l'association "LES GRIGNOUX".

102.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « PEUPLE ET CULTURE EN WALLONIE ET A BRUXELLES » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>103.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE DE RECHERCHE ET DE RENCONTRE (CRR) » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>104.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour l'extension de fournitures existantes et à des fournitures complémentaire concernant le marché initial de fourniture et installation de 7 vitrines équipées de la technologie Lifi et de 50 tablettes avec capteur li-fi au Grand Curtius à attribuer à l'adjudicataire du marché initial.

<u> 105.</u>

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le montant de la corisation pour l'année 2015 à M.S.W. (Musées et Société en Wallonie), au motif qu'un accord préalable du département de la gestion financière n'a pu être obtenu étant donné que le département Culture/Tourisme ne dispose pas d'un article budgétaire adéquat susceptible de prendre en charge une dépense de cotisation et qu'aucun engagement n'a donc pu être effectué en temps utile - engage la somme au nom de M.S.W. (Musées et Société en Wallonie).

<u>106.</u>

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur une facture Mobull concernant le transport aller-retour de l'oeuvre Amaryllis.

<u>107.</u>

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « SOCIETE LIBRE D'EMULATION ».

Acceptation du don de M. Hector MAGOTTE, Échevin Honoraire, d'un ensemble de 25 volumes de périodiques anciens, à destination des collections communales et plus particulièrement celles de la BUC / Bibliothèque Ulysse Capitaine.

<u>109.</u>

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense due à la Maison de la Poésie d'Amay concernant un atelier de création textile à la bibliothèque de Xhovémont.

<u>110.</u>

Acceptation du don de M. Derek BESANT de 3 gravures (impressions à l'encre thermique UV sur voile) à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

<u>111.</u>

Acceptation du don de M. Jean-Michel SARLET, Professeur et représentant de l'Académie des Beaux-Arts de Liège, d'un ensemble de 33 impressions numériques réalisées par des étudiants de première année de Master en Publicité, dans le cadre de l'exposition "BAL masqué II", à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

112.

Décision d'acquérir, au cours de l'année 2015, du matériel informatique, PC à usage bureautique à destination des Espaces Publics Numériques, dans le cadre de la convention passée avec la centrale d'achats constituée par l'A.S.B.L. « GIAL ».

113.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la fourniture de projecteurs LED à optiques interchangeables destinés aux salles d'expositions permanentes du BAL (Musée des Beaux-Arts de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

114.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur simple facture acceptée pour la restauration d'affiches, cartes et placards de la guerre 1914-18 pour la Bibliothèque Ulysse Capitaine.

115.

Acceptation du don de l'association "Hiroko OKAMOTO", rue Nationale 86 à 75013 PARIS (FRANCE), d'un ensemble de quinze gravures avec une majorité sur le thème "Nature" et d'une plaque de cuivre gravée, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

116.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité constaté par facture acceptée pour

l'acquisition de deux gravures.

<u>117.</u>

Octroie une subvention directe classique à l'association « COORDINATION GENERALE SAINT-LEONARD » pour l'année 2015 - exonère l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

<u>118.</u>

Décision d'approuver la redéfinition des projets FIPI 2014 (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés).

119.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BOBINE» pour l'année 2015.

120.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « COORDINATION DES ASSOCIATIONS AMERCOEUR-LONGDOZ » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>121.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE CULTUREL ARABE EN PAYS DE LIEGE » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

122.

Octroie d'une subvention directe classique à l'association « IDENTITE AMERIQUE INDIENNE » pour l'année 2015 - exonère l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

123.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » relative à l'organisation du projet spécifique « Pluriel : Quand les petits s'en mêlent » du 1er septembre 2015 au 30 juin 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>124.</u>

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « IDENTITE AMERIQUE INDIENNE » relative à l'organisation du projet spécifique « Récupération des savoirs locaux pour améliorer les conditions de vies des familles et des communautés andines » du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « INSTITUT DE RECHERCHE, DE FORMATION ET D'ACTION SUR LES MIGRATIONS, I.R.F.A.M. (Harmoniques Formations) » relative à l'organisation du projet spécifique « Le Projet MOKPOKPO au Togo - Action de solidarité et de promotion d'un auto développement humain en zone rurale au Togo » du 1er juillet 2015 au 31 juillet 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>126.</u>

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « AIDE AU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL » relative à l'organisation du projet spécifique « Projet socio-éducatif Tipa Tipa - Corail - Grand'Anse - Haïti » du 1er septembre 2015 au 1er février 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>127.</u>

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « ASSOCIATION JEUNESSE - SOLIDARITE TAL-LAFI BELGIQUE » relative à l'organisation du projet spécifique « Tournoi de lutte traditionnelle nigérienne et de la langa entre des ressortissants africains et des belges » du 17 juillet 2015 au 18 juillet 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

128.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « LES CHIROUX - CENTRE CULTUREL DE LIEGE » relative à l'organisation des manifestations « Tempo Color » qui se dérouleront à Liège, place des Carmes, place Cathédrale, place Saint-Paul, rue Vinâve d'Île, place de l'Opéra, place Saint-Lambert, place Saint-Etienne, place Saint-Denis, au Musée de la Vie Wallonne et à l'Ecole de devoir « La Tchicass » située place Sainte-Barbe du 25/09/2015 au 27/09/2015 - octroi d'une subvention indirecte opérateur à ladite association pour les manifestations spécifiques précités.

129.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « L'AQUILONE » relative à l'organisation du projet spécifique « Quand les migrants racontent leur quotidien et leur quartier en images et en paroles » du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>130.</u>

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « LA BOBINE » relative à l'organisation du projet spécifique «Récits de vie avec des femmes migrantes» du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2015 (appel aux projet d'actions dans le domaine interculturel et de lutte contre les intolérances pour l'année 2015).

131.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « OUVERTURE NORD SUD » relative à l'organisation du projet spécifique « Equipement d'une école nomade dans le Haut Atlas marocain » du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « NOVINYO » relative à l'organisation du projet spécifique « Festival Africain de Liège (FAL) » le 14 mai 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

133.

Approbation du principe de l'exécution d'une prestation de calcul de stabilité pour des lisses sur le périphérique de sécurité de l'étang du parc d'Avroy, dans le cadre de la restauration dudit étang et de l'aménagement de ses abords, commandée sur le lot n°1 "Études de stabilité d'ouvrages d'art et de retenue des terres " de l'accord-cadre de services pour l'exécution d'expertises et de prestations d'études de stabilité relatives aux ouvrages d'art et de retenue des terres, ainsi qu'aux immeubles pour l'exécution d'expertise de caractérisation de la pollution de sol pour l'exécution de relevés nécessaires aux études et expertises le tout relevant des domaines publics et privés situé sur le territoire de la Ville de Liège.

134.

Décision de procéder à la sécurisation des fosses d'arbres en trottoir en différents lieux de la Ville de Liège, via l'accord-cadre passé pour la réalisation de travaux de voirie et de travaux d'intérêt public de même nature et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2016.

<u>135.</u>

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de six tondeuses à conducteur marchant - adoption du cahier spécial des charges.

136.

Passation d'un accord-cadre par adjudication ouverte en vue de la sécurisation du patrimoine arboré communal - adoption du cahier des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

<u>137.</u>

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité, pour l'acquisition de brosses mécaniques et d'une motobèche à rouleaux - adoption du cahier spécial des charges.

<u>138.</u>

Passation d'un accord-cadre par adjudication ouverte pour la prise en charge et le traitement des boues de balayage provenant du service de la Propreté publique de la Ville - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs.

139.

Passation d'un accord-cadre par adjudication ouverte pour la fourniture de brosses destinées à différents types de balayeuses du service de la Propreté publique - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs.

140.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de machines et matériels destinés à divers services techniques de la Maintenance des Espaces publics - adoption du cahier spécial des charges.

<u>141.</u>

Passation d'un accord-cadre de services par procédure négociée sans publicité pour le traitement de divers déchets issus de notre administration - adoption du cahier spécial des charges.

<u>142.</u>

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « TELE-SERVICE LIEGE A.S.B.L. » relative à l'organisation du projet spécifique «ASBL ACTIONS PAUVRETE» (Point "d") dans le cadre de la Politique des grandes villes du 01/01/2015 au 31/12/2015 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité.

143.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « ACCUEILLEZ-NOUS ASBL » relative à l'organisation du projet spécifique « Asbl Actions Pauvreté » (Point "d") dans le cadre de la Politique des grandes villes du 01/01/2015 au 31/12/2015 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité - Exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

144.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « SOLIDARITES AU PLURIEL » relative à l'organisation du projet spécifique "ASBL ACTIONS PAUVRETE " (Point "d") dans le cadre de la Politique des grandes villes du 01/01/2015 au 31/12/2015 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité - Exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

145.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CALIF - FORMATION DE FORMATEURS » relative à l'organisation du projet spécifique « SOUTIEN A CALIF ASBL » (Point "h") dans la cadre de la Politique des grandes villes du 01/01/2015 au 31/12/2015 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité.

<u>146.</u>

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "ABRI DE NUIT - LIEGE" relative à l'organisation du projet spécifique "SOUTIEN A ABRI DE NUIT ASBL " (Point "g") dans le cadre de la Politique des grandes ville du 01/01/2015 AU 31/12/2015 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité.

147.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CALIF - FORMATION DE FORMATEURS » relative à l'organisation du projet spécifique «ASBL ACTIONS PAUVRETE» (Point "d") dans le cadre de la Politique des grandes villes du 01/01/2015 au 31/12/2015 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité.

<u>148.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « &-ESPERLUETTE » pour l'année 2015

- exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

149.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'ANCRE BLEUE » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>150.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CERCLE DU LAVEU » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>151.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BULLE D'A I R. » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

152.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ICONES MEDIA PRODUCTION » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

153.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ACCUEIL-BOTANIQUE » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

154.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'Association « AUTOUR DE L'ECOLE », sise La Batte 10 à 4000 LIEGE, relative à l'opération « aide à la Réussite » à partir du 01/01/2015 au 31/12/2018.

155.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "AUTOUR DE L'ÉCOLE" sise La Batte, 10 à 4000 LIEGE - relative à l'opération "Échec à l'Échec" du 01/09/2015 au 31/08/2018, sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets 2016 à 2018, de leur vote par le Conseil communal et de leur approbation par les autorités de tutelle.

156.

Décision de détacher l'implantation rue de la Faille, 39-41 à 4000 LIEGE de l'école fondamentale communale de Grivegnée-centre, à la date du 01/09/2015 et de la rattacher au Groupe scolaire Arnould Clausse-Ecole du Laveu 1, rue du Laveu, 52 à 4000 LIEGE.

Passation d'un marché de fournitures par procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, prenant cours au plus tôt le 4 janvier 2016 jusqu'au 30 juin 2018 pour des fruits et légumes frais - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

<u> 158.</u>

Passation d'un marché de prestations de services par procédure négociée sans publicité ayant pour objet des affichages publicitaires sous cadres protégés en zone urbaine de Liège, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges.

<u>159.</u>

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « C.E.F.A. Ville de Liège ».

<u>160.</u>

Passation d'un marché de fournitures par procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, pour du tissus d'habillement pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

<u>161.</u>

Passation d'un marché de fournitures par procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, de bois divers pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

162.

Passation d'un marché de prestations de services par procédure négociée sans publicité, ayant pour objet l'organisation de 2 séjours de ski, en France, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges.

163.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BOBINE » pour l'année 2015.

164.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES – RESEAU SOLIDARIS – PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

165.

Accepte la prise en charge totale par la Ville de la mission complémentaire pour la construction d'un commissariat dans le quartier de Sainte-Marguerite (LIEGE) ayant pour objet la réalisation d'un master plan du site défini par les rues Hocheporte, Agimont et de l'Académie, en vue de proposer un schéma d'aménagement global intégrant une révision de la programmation et la qualification des espaces publics, tel que demandé par le fonctionnaire délégué de la Région wallonne.

Accepte la prise en charge par la Ville de Liège de 18% des dépenses relatives aux travaux d'aménagement des combles du Château de Péralta, rue de l'Hôtel de Ville 6 à 4031 ANGLEUR.

167.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la réfection et la motorisation de la double porte d'entrée de l'Athénée de Waha sis boulevard d'Avroy 96 à 4000 LIEGE par la S.P.R.L. "METAMIL".

<u> 168.</u>

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur sur le paiement des factures susmentionnées relatives à l'entretien des détections gaz et CO des installations visées dans l'avenant n°1 portant sur la période 2008 à 2009.

169.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'entretien 2015 du système d'alarme de l'immeuble sis rue Henri Maus 92 à 4000 LIEGE.

170.

Adoption du texte du bail locatif relatif à la mise en location de deux étages du bâtiment sis rue des Héros, 34 à 4000 LIEGE.

<u>171.</u>

Adoption du texte du bail de locaux entre la Ville et le Comité de la consultation pour enfants, association de fait agréée par l'O.N.E., relatif à la mise à disposition de locaux dans un bâtiment sis rue Général de Gaulle, 71 à 4020 LIEGE, pour l'organisation d'une consultation pour enfant agréée.

<u>172.</u>

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association «CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE BURENVILLE» relative à la mise à disposition du bâtiment sis rue Panade, 2 à 4000 LIEGE - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>173.</u>

Adoption du texte du bail entre la Ville et le Comité de la consultation pour enfants, association de fait agréée par l'O.N.E., relatif à la mise à disposition de locaux dans un bâtiment sis Cour Saint-Gilles, 35 à 4000 LIEGE, pour l'organisation d'une consultation pour enfant agréée.

174.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association "Coordination Vennes-Fétinne" et à l'association "Les Jeunesses musicales de Liège, Centre de Coordination" relative à la mise à disposition des pavillons sis rue de Londres en face du numéro 27 à 4020 LIEGE - adoption du texte de la convention.

175.

Octroi d' une subvention indirecte classique à l'association « Maison des Jeunes de Ste

Walburge - Centre communal de jeunes de Ste Walburge asbl » relative à la mise à disposition du bâtiment sis rue Xhovémont, 172 à 4000 Liège - adoption du texte de l'avenant 1 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>176.</u>

Octroi de la subvention indirecte classique pour l'année 2015 à l'association « Société de Saint-Vincent de Paul, Conseil Provincial de Liège, asbl » – relative à la mise à disposition précaire du rez-de-chaussée du bâtiment sis rue des Héros, 34 à 4000 LIEGE - adoption du texte de la convention.

<u>177.</u>

Décision de faire exécuter les travaux de mise en conformité des installations gaz (Lot 1) au groupe scolaire Vieille Montagne, place Vieille Montagne 13 à 4000 LIEGE et au groupe scolaire Sainte-Walburge, place Sainte-Walburge 9 à 4000 LIEGE dans le cadre du marché "stock" relatif à la rationalisation des installations gaz dans divers bâtiments administratifs et scolaires.

<u> 178.</u>

Décison de faire exécuter les travaux d'entretien des planchers du 1er étage et de renouvellement du revêtement de sol de la cage d'escaliers à l'Ecole du Complexe Enseignement – Liberté, rue de l'Enseignement, 12, à 4020 LIEGE, dans le cadre du marché "stock" conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) (lot n° 2) relatif aux travaux de placement de revêtements de sol souples (y compris travaux préparatoires) dans des bâtiments communaux - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie - Bruxelles (F.W.B.), dans le cadre de la «création de nouvelles places en urgence» – Phase 3 «rénovation – création».

179.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'achat d'une panneauteuse pour la menuiserie du département des travaux - adoption du cahier spécial des charges.

<u> 180.</u>

Décision de faire exécuter des travaux de réfection de toitures dans divers bâtiments communaux, dans le cadre du marché "stock" conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale, relatif aux travaux de renouvellement, de réparation et d'entretien de toitures, à charge du budget 2015.

<u> 181.</u>

Décision de faire exécuter des travaux de peinture intérieure et de décoration à l'école enseignement du Complexe Enseignement-Liberté, rue de l'Enseignement, 12 à 4020 LIEGE, dans le cadre du marché "stock" conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) relatif aux travaux de peinture intérieure et de décoration dans des bâtiments communaux (lot n°2).

182.

Décision de faire exécuter des travaux d'uniformisation du système d'alarme évacuation au groupe scolaire Bonne Nouvelle, rue Bonne 7a-b, dans les limites de l'accord-cadre conjoint relatif aux

travaux d'électricité, de data et de mise en conformité électrique dans les bâtiments communaux - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie – Bruxelles « Création de nouvelles places en urgences » Phase 3 – « rénovation-création ».

183.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la fourniture et le montage de rayonnage à bois simple face, rayonnage matériel sanitaire double face et fourniture de bacs de rangement - adoption du cahier spécial des charges.

<u> 184.</u>

Décision de faire exécuter les travaux de désamiantage du bâtiment de la division « Maintenance des espaces publics » (MEP), Montagne de Bueren, 6 à 4000 LIEGE, dans le cadre du marché "stock" conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale, relatif aux travaux de traitement de l'amiante à effectuer dans des bâtiments communaux.

<u> 185.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement de la chaufferie et de la production d'eau chaude sanitaire du bâtiment « Cour Saint-Gilles », rue Saint-Gilles, 35, à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (UREBA).

186.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la mise en conformité des issues de secours au Centre sportif « Constitution », boulevard de la Constitution, 82 à 4020 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

<u> 187.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement des gardecorps périphériques et des pare-ballons du Terrain B au complexe "Rue de Herve 132", rue de Herve 132 à 4030 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

188.

Décision de faire exécuter les travaux de renouvellement de l'étanchéité de la toiture jardin au 4ème étage et remplacement des fonds de chéneau en zinc des toitures du patio entourant ce jardin, ainsi que la vérification des évacuations d'eau et le remplacement des exhutoires de fumée au musée du complexe « Ilot Saint Georges », en Feronstrée, 86 à 4000 LIEGE dans le cadre du marché "stock" conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) relatif aux travaux de renouvellement, de réparation et d'entretien de toitures dans des bâtiments communaux.

<u> 189.</u>

Décision de faire exécuter les travaux d'aménagement d'un terrain, en vue de l'installation d'un pavillon, à l'Ecole « Jean-Théodore Radoux », boulevard Jean-Théodore Radoux, 63 à 4000 LIEGE, dans le cadre du marché "stock" relatif aux travaux de réfection de cours et de voies d'accès à effectuer dans des bâtiments communaux.

<u> 190.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée constaté sur facture acceptée pour les travaux de mesures préventives et correctives du revêtement de sol de la salle de sports au centre Sportif "Ernest Malvoz", rue Ernest Malvoz 1 à 4020 LIEGE.

<u> 191.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la sécurisation du plafond de la salle de spectacle au Centre Culturel au complexe « Parc Sauveur », rue de l'Eglise, 1 à 4032 CHENEE - adoption du cahier spécial des charges.

192.

Approbation de la réalisation des prestations supplémentaires consistant à réaliser un calcul sismique et des missions de "commissioning agent " et de "specialist commissioning manager" mentionné aux offres du 1er septembre 2014 et du 1er juillet 2015 de la S.C.R.L. "SECO".

193.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de rénovation du BM 67 pour y installer les archives de la Ville de Liège, du CPAS et de la Police au BM 67 du complexe Tonne, rue de la Tonne 80 à 4000 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges.

194.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la rénovation du bloc sanitaire maternelle à l'école "Bonne Nouvelle 7", rue Bonne Nouvelle 7B à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

195.

Passation d'un marché par procédure négociée avec publicité pour la réalisation d'une mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, de coordination sécurité et de suivi de chantier en vue de la construction d'une crèche de 42 lits au coin de la rue Sainte-Walburge et de la Place Sainte-Walburge à 4000 LIEGE - fixation des critères de sélection qualitative sur la base desquels sera appréciée la capacité financière, économique et technique des candidats - adoption du cahier spécial des charges.

<u> 196.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la rénovation des douches et des vestiaires du complexe Naimette-Xhovémont (foot), rue Henri Vieux-Temps 125, 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

<u> 197.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée constaté sur facture acceptée pour le remplacement d'une porte de secours au complexe « rue de l'Ourthe » - Bibliothèque, rue de l'Ourthe 1, 4020 LIEGE.

<u>198.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement des châssis existants par des châssis en aluminium au complexe Xhovémont – Philippet / école Xhovémont, boulevard Léon Philippet 7, 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de désamiantage, en quatre tranches, au Complexe Saint-André, place du Marché, 27 à 4000 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - sollicitations des subsides dans le cadre du financement supracommunal de l'ASBL Liège Europe Métropole (Province).

200.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le complexe Clajot, rue des Oeillets 18, à 4000 LIEGE - mise en conformité des réseaux hydrauliques - adoption du cahier spécial des charges.

<u>201.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée constaté sur facture acceptée pour la réalisation des travaux de restauration du mur de soutènement des terrains de tennis au complexe « Plaine de Cointe », boulevard Kleyer à 4000 LIEGE.

202.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réalisation des travaux de mise en conformité du bâtiment (citerne à mazout, chauffage et gaz) au complexe « Fraîche », rue Fraîche 14 à 4032 CHENEE - adoption du cahier spécial des charges.

203.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réalisation des travaux de démolition du bâtiment « Charles Gothier », rue Charles Gothier à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

204.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement de la chaufferie au Complexe parc Sauveur Jardin d'enfant, rue de l'Eglise 1, 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (UREBA).

<u>205.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, pour les travaux de démolition du bâtiment et des abords extérieurs, au Centre sportif-foot « Coupée » rue Coupée à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

206.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux de sécurisation du site au complexe « Ernest Solvay », boulevard Ernest Solvay, 244-246 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

207.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réparation de la fissure à l'école « Jean-Théodore Radoux », rue Jean-Théodore Radoux, 63 à 4000 LIEGE - adoption le cahier spécial des charges.

208.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition d'une cisaille à tôle motorisée pour l'atelier Ferronnerie du Département des travaux - adoption du cahier spécial des charges.

209.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, pour la reprise en sous-œuvre du bloc sanitaire de l'école spécialisée du Complexe « Ernest Solvay », Boulevard Ernest Solvay 246 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

<u>210.</u>

Adoption de la convention à conclure avec l'ASBL "PRODUCTIONS ASSOCIES" relative à la création et l'intégration de deux œuvres d'arts au Centre International d'Arts et de Culture, Parc de la Boverie à 4020 LIEGE.

211.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réalisation, en deux tranches, des travaux d'installation d'un système d'aspiration de gaz d'échappement à l'Ecole Condroz, quai du Condroz, 15 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

<u>212.</u>

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux d'aménagement d'une salle technique en quatre tranches à l'Hôtel de Police, rue Natalis 60-62 à 4020 LIEGE, afin d'améliorer le réseau informatique de l'ensemble des bâtiments communaux, des bâtiments de la Police et du C.P.A.S. de la Ville de Liège - fixation des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges.

<u>213.</u>

Passation d'un marché de services par appel d'offres en procédure ouverte relative à la mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, de coordination sécurité, de responsable PEB et de suivi de chantier, y compris une mission de géomètre - expert, en vue de la création d'un pôle communal au Complexe « rue de Visé, 832 à 4020 Wandre » (parcelles cadastrées 19 A 850 L, 19 A 878 N2, 19 A 878 V2, 19 A 850 K et 19 A 895 V) - fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution du marché - adoption du cahier spécial des charges.

214.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la sécurisation des accès + télésurveillance à l'Hôtel de Ville, place du Marché 2, 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

<u>215.</u>

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux de réaménagement des locaux suite au désamiantage au Complexe « Perron », rue de la Treille, 40, à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réalisation de plans (relevés et tracés) en vue de l'établissement de divers permis d'environnement - adoption du cahier spécial des charges.

217.

Passation par voie d'adjudication ouverte d'un accord-cadre conjoint entre la Ville et le Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul adjudicataire par lot, d'une durée déterminée de 48 mois pour la réalisation de travaux d'entretien, de réparation et de renouvellement de système d'occultation et de volets à effectuer dans des Bâtiments communaux, la Police, Régie foncière et C.P.A.S. de Liège - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges – adoption du texte de la convention.

<u>218.</u>

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte pour pour la rénovation et l'extension du « Musée d'Avroy», Techniques spéciales (chauffage, ventilation et sanitaire) dans le site du Parc d'Avroy, 4000 LIEGE - fixation des critères de sélection qualitative du marché - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subventions de la Fédération Wallonie - Bruxelles

219.

Exécution des travaux (pose et fournitures) pour la sécurisation du carrefour formé par les rues Emile Vandervelde et Walthère Hannay à 4000 LIEGE dans le cadre du marché stock passé en vue de la fourniture et de la pose de matériel servant à simuler de futurs aménagements (signalisation routière et petits équipements de voirie).

<u>220.</u>

Décision de confier à la S.C.I. TECTEO-RESA la fourniture de luminaires (et d'accessoires), leur pose et leur raccordement dans le cadre de la mise en lumière de la future passerelle cyclo-pédestre de la place Vivegnis à 4000 LIEGE, sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville de Liège a adhéré en s'associant à l'intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du "in house" propre aux gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie (GRD) purs - sollicitation des subventions régionales.

<u>221.</u>

Construction de deux chambres de visite, l'une dans le carrefour formé par les rues Wazon-Cheveaufosse et l'autre, dans le carrefour formé par les rues Wazon-Reynier à 4000 LIEGE dans le cadre de l'accord-cadre en trois lots, conclu pour une durée déterminée prenant cours le 3 avril 2015 et se terminant le 31 décembre 2017 pour les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau d'assainissement de l'égouttage sur le territoire de la Ville de Liège.

<u> 222.</u>

Décision d'exécuter les travaux de réparation des cheminées de deux chambres de visite dans la rue Mathieu Bodson à 4020 LIEGE - accord-cadre en trois lots, conclu pour une durée déterminée prenant cours le 3 avril 2015 et se terminant le 31 décembre 2017 dans le cadre du marché de travaux relatif à l'entretien et l'amélioration du réseau d'assainissement de l'égouttage sur le territoire de la Ville.

Mission de coordination sécurité-santé dans le cadre des démolitions Av Blonden 92 et 94A à 4000 LIEGE, missions dévolues à ECETIA Intercommunale dans l'avenant du 6 décembre 2012 à la convention entre la Ville et ECETIA Intercommunale - avenant à l'accord-cadre pour la réalisation de prestations de coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles du service des Bâtiments communaux.

224.

Adoption du 1er avenant relatif à la convention relative aux travaux conjoints rues de Sclessin, Auguste Buisseret, Dossin et Lesoinne de « rénovation du réseau d'égouttage et des revêtements de voirie » et avenue Blonden de « rénovation d'une canalisation d'égouttage » à 4000 LIEGE : adaptation de la désignation du coordinateur sécurité-santé.

225.

Approbation des travaux modificatifs exécutés au cours du chantier de réaménagement de la rue Docteur Bordet à 4000 LIEGE (Programme triennal 2007-2009 de la Région wallonne) - prise d'acte de l'incontestablement dû pour la Région wallonne.

226.

Approbation du principe de l'exécution de missions d'étude de stabilité et de suivi de chantier pour le réaménagement de la place de l'Yser à 4020 LIEGE, commandées sur le lot 1 de l'accord-cadre de services pour l'exécution d'expertises et de prestations d'études de stabilité relatives aux ouvrages d'art et de retenue des terres, ainsi qu'aux immeubles pour l'exécution d'expertises de caractérisation de la pollution de sol pour l'exécution de relevés nécessaires aux études et expertises le tout relevant des domaines publics et privés situées sur le territoire de la Ville de Liège - rectification d'une erreur matérielle - sollicitation des subventions régionales.

227.

Acquisition de signalisation routière dans le cadre de la généralisation des SUL inscrit dans le projet Wallonie cyclable, relatif à l'accord-cadre de fournitures à conclure pour une durée déterminée prenant cours le 10 mars 2015 et se terminant le 31 décembre 2015.

<u>228.</u>

Adoption d'une convention à conclure entre la Ville, le SPW et la S.A. "JMV COLAS BELGIUM" pour la cession partielle à la Ville du marché de travaux conclu par le SPW avec ledit entrepreneur et relatif à l'optimisation de l'échangeur n°33 de l'E40 à 4000 LIEGE (ROCOURT) concernant la réfection de trottoirs.

<u>229.</u>

Approbation des travaux modificatifs et supplémentaires exécutés au cours du chantier de réfection de la voirie et des escaliers de la rue Panaye 4000 LIEGE.

230.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, en raison du faible montant pour des travaux de réfection du platelage de la passerelle en bois de l'esplanade Saint-Léonard à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

<u>231.</u>

Approbation de travaux supplémentaires de voirie avenue Albert Mahiels à 4020 LIEGE effectués dans le cadre de l'accord-cadre d'une durée déterminée pour la réalisation de travaux de voirie (en chaussée et en trottoirs) et de travaux de même nature.

232.

Approbation de travaux supplémentaires de voirie rue Diguette à 4031 LIEGE effectués par la SA "AB TECH" dans le cadre du marché stock - accord-cadre d'une durée déterminée pour la réalisation de travaux de voirie (en chaussée et en trottoirs) et de travaux de même nature, passé par adjudication ouverte, se terminant le 31 décembre 2016.

233.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour la réalisation de prestations techniques pour le service hiver 2015-2016 - adoption du cahier spécial des charges.

234.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour les interventions rapides de sécurisation des lieux de sinistres sur le territoire de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

<u> 235.</u>

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de pièces détachées et de consommables pour le Parc automobile - adoption du cahier spécial des charges.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour deux points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Abrogation du texte de la convention entre la Ville de Liège et l'association « Eclat de Rire» – relatif à la mise à disposition de l'ASBL de locaux du bâtiment sis rue Xhovémont n°172, adopté par le Conseil communal en date du 25 février 2002 ainsi que son avenant du 24 juin 2002 – adoption du nouveau texte de la convention – octroi d'une subvention indirecte classique à l'association résultant de la mise à disposition desdits locaux – exonération

de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global tant pour l'octroi de la subvention indirecte classique que pour le dossier de clôture y relatifs.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Approbation de la réalisation de travaux modificatifs et supplémentaires (avenant 4) apportés au projet initial de travaux relatif à l'aménagement de la salle de concert, boulevard de la Sauvenière 33-35, 4000 LIEGE, lot 1 (boite acoustique, aménagements et finitions) phase 1 (aménagements).

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

M. le BOURGMESTRE reprend la Présidence.

236.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition d'engins avec équipements destinés au service des cimetières de la Ville - adoption du cahier spécial des charges.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'enlèvement et la prise en charge de défunts sur tout le territoire de la Ville - adoption du cahier spécial des charges.

238.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'ASBL "PRODUCTIONS ASSOCIEES" relative à l'organisation de prestations artistiques dans le cadre de la nocturne des mariages qui se déroulera le 3 octobre 2015.

<u>239.</u>

Adoption du texte de la convention avec l'ASBL "GRUPO ALEGRIA" relative à l'organisation de prestations artistiques dans le cadre de la nocturne des mariages qui se déroulera le 3 octobre 2015.

<u>240.</u>

Décision d'acquérir, au cours de l'année 2015, du matériel informatique pour les Centres de jeunes de la Ville de Liège dans le cadre de la convention du 12/11/2012 passée avec la centrale d'achats constituée par l'A.S.B.L. "GIAL".

241.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " SERVICE D'INFORMATION SUR LES ETUDES ET LES PROFESSIONS " pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

242.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "SERVICE DIOCESAIN DES JEUNES" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>243.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "BESACE, SPORT-TOURISME-LOISIRS" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u> 244.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "UNION TOURISTIQUE LES AMIS DE LA NATURE, SECTION DE LIEGE ASBL" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

245.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>246.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "LES SCOUTS – FEDERATION DES SCOUTS BADEN – POWELL DE BELGIQUE" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

247.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "LA JOYEUSE VAGUE" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

248.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA SECTION LOCALE DES JEUNES MR DE LA VILLE DE LIEGE » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>249.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "LES AUBERGES DE JEUNESSE" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u> 250.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "SERVICE DE JEUNESSE DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

251.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association " FEDERATION NATIONALE DES PATROS " - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u> 252.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "JEUNES DU CENTRE DEMOCRATE HUMANISTE" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u> 253.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "PROMOTION ET CULTURE" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE - JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE FEMININE WALLONIE-BRUXELLES » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u>255.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "JEUNESSE & SANTE ASBL" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

256.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "LATITUDE JEUNES - RESEAU SOLIDARIS - PROVINCE DE LIEGE" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

257.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "ECOLO J ASBL" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

258.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "CENTRE DES JEUNES DES VENNES" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

259.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "MOUVEMENT DES JEUNES SOCIALISTES DE LIEGE (MJS LIEGE)" pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

260.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " L'ATELIER DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE " pour l'année 2015 - exonération pour ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

261.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ANIMATION ET CREATIVITE » pour l'année 2015.

262.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association "CAMERA - etc" pour l'année 2015

- Exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

263.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " CENTRE D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE MOSAIQUE " pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

264.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " L'ATELIER CREATIF DE BOIS-DE-BREUX " pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u> 265.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association «LATITUDE JEUNES – RESEAU SOLIDARIS – PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

<u> 266.</u>

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LATITUDE JEUNES – RESEAU SOLIDARIS – PROVINCE DE LIEGE » pour l'année 2015 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

(Mme Bénédicte HEINDRICHS entre en séance : 44 présents).

QUESTION ORALE

Entend une question orale de M. Raphaël MIKLATZKI et de Mme Christine DEFRAIGNE à propos des jeunes mineurs déscolarisés et radicalisés ainsi que la réponse de M. Le BOURGMESTRE.

La séance est levée à 22h30'

PAR LE COLLÈGE.

Le Directeur général adjoint,

Le Bourgmestre,

Serge MANTOVANI

Willy DEMEYER